

INtégrer l'Ecologie et la biodiversité dans la Décision publique en matière d'Infrastructures de Transport – INEDIT

Colloque – Sophia Antipolis
1^{er} octobre 2015

Cécile Blatrix / AgroParisTech

Fabien Reix / Université de Bordeaux



Programme • **ITTEGOP**

Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages

Rappel des hypothèses et objectifs

Objectifs : analyser les conditions de la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans l'action publique en matière d'aménagement d'infrastructures

- Dans quelle mesure les transformations des politiques publiques en matière d'infrastructures prennent-elles en compte l'écologie et la biodiversité?
- A quelles conditions la prise en compte effective de la biodiversité dans les processus de décisions concernant les ILTe est-elle possible?

Etat d'avancement de la recherche

- Une analyse du processus de décision « central » combiné à une entrée par territoire
 - Région Aquitaine
 - Région Rhône-Alpes
- Analyse documentaire
- 32 entretiens semi-directifs : cf Poster
- Choix du terrain pour l'enquête visuelle : difficultés rencontrées

Premiers résultats

- Éléments issus des entretiens
 - Pluralité des représentations relatives à l'intégration de la biodiversité dans les processus de décision
 - Une perception qui reste associée aux profils des acteurs interrogés
 - Des outils de planifications sous-employés?
 - Des mesures réglementaires inadaptées?
 - Un déficit d'évaluation?

Un changement de contexte : avant/après Sivens

- Discours de François Hollande lors de la Conférence environnementale du 11 décembre 2014 :
- *« Nous devons aller plus loin dans la recherche des impacts environnementaux et permettre les compensations. Nous devons aller plus loin aussi dans la simplification (...).*
- *Nous devons explorer aussi de nouveaux modes d'association des citoyens aux décisions qui les concernent (...)*
- *Nous devons également améliorer les informations qui sont livrées aux Français. Tous les ans, des milliers d'études d'impact sont produites. Je pense que notre pays détient sûrement un record en cette matière. Cette richesse est aujourd'hui éclatée, inexploitée et au final gâchée pour la communauté scientifique comme pour les citoyens. Je propose donc la création d'une base de données publique gratuite et ouverte, dans laquelle seront rassemblées et triées toutes les informations en matière d'environnement et de biodiversité ».*
- « Démocratie environnementale : Débattre et Décider », Rapport Richard, juin 2015.